

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 62 (1924)
Heft: 51

Artikel: Quarante de fièvre !
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-219154>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

jeunes écrivains croient pouvoir exalter la terre natale en reniant, plus ou moins ouvertement, son passé de religion : M. Pierre Deslandes, que ce passé attire si passionnément, ne saurait tarder à en toucher les véritables profondeurs. Souhaitons-le-lui de tout cœur, et ne regrettions pas d'avoir dû lui résister sur certains points : il nous a donné ainsi une occasion de réfléchir, et de nous mieux comprendre. Ce n'est peut-être pas le moindre effet d'une conférence.

M. D.

Quarante de fièvre ! — On lit dans l'*«Educateur»* : Huit heures du matin. Toute la tribu est rassemblée devant l'école. Hier, le maître a dû interrompre sa leçon : il était malade. Viendra-t-il aujourd'hui ? Cruelle énigme. Quarante paires d'yeux scrutent l'avenue. On a demandé au grand William — c'est le concierge. Le grand William ne sait rien. Un naif a proposé d'avertir la Direction. Il a été bien reçu.

— T'es pas marteau ! Pour qu'on nous envoie tout de suite un remplaçant !

A la fin, on décide de dépêcher un messager chez le maître lui-même.

Devant la porte du maître, après un coup de sonnette bien discret.

— Bonjour, madame ! Auriez-vous la bonté de me dire si notre maître pourra venir à l'école aujourd'hui ?

— Eh ! non, mon ami. Il n'est pas encore assez bien.

— Oh ! Alors ! On regrette beaucoup. Est-ce qu'il est bien malade ?

— Je ne sais pas encore. Le médecin n'est pas venu, mais ce matin, il avait presque 40 degrés de fièvre !

— Ooooh ! ça me fait bien de la peine, Madame. Vous lui direz qu'on espère qu'il sera bientôt guéri. Bonjour, Madame !

Et le messager descend l'escalier lentement, comme il convient quand on est affligé, tandis que la dame le suit des yeux.

« Braves garçons, pense-t-elle. Ils sont pleins de cœur, quand même. »

Devant le collège, la tribu attend toujours. Quarante coups sont tendus ; quarante paires d'yeux scrutent l'horizon. Le silence complet s'établit : le messager vient d'apparaître au bout de l'avenue. Il court. Son sac, en bandoulière, lui bat les reins. Il lève les bras au ciel et les agite frénétiquement. De tout loin, on l'entend qui hurle à tous les échos :

« You ! You ! Il a quarante de fièvre ! »

LE VILLAGE DES MARGUERITES

Et connais un coquet village sis dans un charmant vallon du pays. A cheval sur un ruisseau, il étaie au soleil levant les grosses et riches maisons de ses épiciers, marchands de tissus, de poterie, et sènie ses fermes proprettes, encadrées de vergers, sur des pentes douces, toutes recouvertes, durant la belle saison, de délicieuses marguerites. Mais, il n'y a pas que ses prés où prospèrent et fleurissent les marguerites. Ses maisons en sont pleines, hiver comme été. Les unes sont blanches comme des lys, d'autres sont si colorées qu'elles font songer aux pâquerettes ou à ces anémones rosées que l'on trouve dans les bois au printemps. Toutes ont un cœur d'or ; elles font non seulement l'ornement, mais aussi le bonheur du milieu où elles sont cultivées. Du matin au soir, elles sont là souriantes, entourant le foyer et lui réservant le meilleur de leurs grâces. Pour les distinguer, on leur accole le prénom du chef de la maison ; c'est ainsi que chacun dans la contrée sait de qui l'on parle quand on nomme « Marguerite à Charly, Marguerite à Luc, Marguerite à Jules, Marguerite à Auguste, Marguerite à Daniel, Marguerite à Samuel, Marguerite à Frédéric », et ainsi de suite. Il y en a tellement de ces Marguerite dans ce village que leur dénomination spéciale paraît être à première vue une nécessité quasiment inévitables et pourtant chacune de ces Marguerite a si bien su garder un cachet personnel, que même l'étranger de passage en ces lieux a tôt fait de les classer sans les confondre. Cela ne l'empêche pas de faire comme tout le monde, tant l'usage est plein de charme en sa familiarité ingénue, et de parler en connaisseur de Marguerite à Luc, de Marguerite à Charly,

etc., sans le moindre embarras. En quittant cet eldorado toujours fleuri, chaque visiteur, gagné par un tel excès de grâces champêtres, ne manque pas, je vous l'assure, de s'écrier : « Vivent les Marguerite, à qui qu'elles soient ! »

Coquelicot.

NOUVELLES PAROLES POUR L'HYMNE VAUDOIS

QUAND le colonel Rochat composa les paroles de l'*«Hymne vaudois*, il devait un peu se moquer des gens qui allaient le prendre au sérieux. En effet, on n'écrit pas sans un sourire ironique des phrases du genre de celle-ci :

« Que dans ces lieux, règne à jamais,
L'amour des lois, la liberté, la paix. »

L'amour des lois ! Montrez-le moi, le citoyen capable d'une semblable passion à l'égard du code. Où est-il ? On admet les lois, on ne les chérit pas. A la fois utiles et ennuyeuses, elles n'inspirent à l'homme aucun sentiment de tendresse et loin de le rendre indépendant, elles entrent dans la liberté. Peut-être me trouvez-vous particulièrement blasé, mais jamais je ne me suis levé durant une nuit de clair de lune pour révasser à la fenêtre des décrets de la police, jamais ils n'ont éveillé en mon âme quelque émoi. Jamais. Qu'on me pardonne !

Voici les nouvelles paroles que je propose pour l'hymne vaudois, moins poétique que les anciennes (je le reconnais) elles auront du moins l'avantage d'exprimer la vérité toute... (ces points remplacent un mot censuré par la Ligue contre la littérature pornographique).

*Vaudois, un nouveau jour se lève,
Il porte de nouveaux décrets,
La liberté est presque un rêve
Ce n'est pour personne un secret
Partout des écriveaux défendent
D'agir suivant son bon plaisir,
Pour mettre fin à nos désirs
C'est partout des six francs d'amende.*

*Que dans nos riantes campagnes,
Cet heureux refrain soit chanté,
Que par l'écho de nos montagnes
Il soit mille fois répété :
On doit tenir les chiens en laisse
Sous peine de payer six francs ;
Aucun enfant sans ses parents
Ne peut sortir quand le jour baisse.*

*Voyez ce petit chemin sombre,
Des amoureux chemin rêvé,
Ne vous perdez point dans son ombre :
Six francs d'amende, il est privé.
Prenez plutôt l'autre passage,
Il y fait jour comme à midi,
Mais, du moins, il est interdit
Uniquement du gros roulage.*

*Vaudois, si tu pars pour la pêche,
Au lieu de te mettre à pêcher,
Lis le décret qui t'en empêche.
Prends garde au gendarme caché.
Puis, si tu préfères la chasse,
Au lieu de te mettre à chasser
Sous des buissons va te glisser
Pendant que la police passe.*

*Vaudois ne grimpe pas aux arbres,
Ne marche pas sur le gazon ;
Si tu vois des pentes de marbre,
Ne t'y glisse pas sans raison.
N'éparpille pas des ordures
Où le défend un arrêté,
Pour ne pas te faire arrêter :
Ne crache pas dans les voitures.*

REFRAIN :

« Que dans ces lieux, règne à jamais,
L'amour des lois, la liberté, la paix. »

André Marcel.

Humour anglais. — Après un voyage de plus d'un an, il revint au pays natal. Le groom l'attendait à la gare et le salua d'un air morne. Et le voyageur demanda :

— Auriez-vous des mauvaises nouvelles à m'apprendre, Joë ?

— Oui, monsieur ! répondit Joë, et il ajouta, après une pause : la pie est morte.

— De quoi est-elle morte ?

— Je crois qu'elle avait mangé trop de viande de cheval.

— Où donc avait-elle trouvé cette viande ?

— Dans l'écurie, monsieur.

— Les chevaux sont donc morts aussi ?

— Oui, Monsieur, lors de l'incendie.

— Quel incendie ?

— Celui de la maison, monsieur.

— Quand donc cela s'est-il passé ?

— La nuit même des funérailles, monsieur.

— Quelles funérailles ? Quelles funérailles ?

— Celles de votre mère, monsieur.

— Et de quoi est-elle morte, ma pauvre mère ?

— De frayeur, monsieur, lorsqu'on lui a apporté le cadavre de votre père.

— Mon père aussi ! Mais de quoi est-il mort, lui ?

— Il s'est suicidé après sa banqueroute frauduleuse !

Trop réaliste. — La façon dont vous avez peint la tempête de neige est si vraie, disait un critique à un artiste, que l'on a presque froid en la contemplant !

— Oui, ce doit être très réaliste, répond le peintre. L'autre jour, une personne est entrée en mon absence dans mon atelier. Après avoir regardé mon tableau, inconsciemment elle a pris mon pardessus et s'en est allée.

UNE VIEILLE COUTUME

EUX d'Yverdon et de Grandson doivent être étonnés quand, se trouvant à Thoune, les derniers jours de septembre, ils assistent au grand cortège du tir de la petite ville ! Car celui qui ouvre l'important cortège et qui est, tout le long du parcours, entouré d'une nuée de gamins et de fillettes (qui se réjouissent toute l'année pour cette journée !) n'est autre que le fou de cour de Charles-Téméraire. En vérité ! le fou de cour, avec ses habits authentiques, du jour où il fut amené à Thoune ; les habits de ce jour-là (bataille de Morat), tombent en poussière dans une vitrine du château, mais on les a soigneusement copiés et, chaque année, un garçon de cette taille-là en est revêtu, et marche en tête du cortège de fête, pour quelque occasion que ce soit. Ce sont jours de liesse ; alors, le gars est nourri aux frais de la ville ; il est libre de parcourir les rues quand il veut ; armé d'une vessie de porc gonflée, avec laquelle il assène des coups sur la tête des indiscrèts, il déambule, toujours suivi de son escorte enfantine qui, ces jours-là, errant, eux aussi, avec le « fauler Hund », comme ils l'appellent, en lui cornant dans les oreilles.

Il faut savoir qu'à la bataille de Morat les Thounois, entre autre butin, capturèrent le fou de cour de Charles, qu'ils le conduisirent au château où il finit ses jours, point molésté du tout, vivant au contraire dans l'abondance et les délices et étant exhibé, ainsi qu'aujourd'hui, aux grandes et solennelles occasions.

Du reste, les Thounois doivent s'être particulièrement bien conduits à Morat, ainsi que le prouve l'étoile d'or de leur armoirie. Ces messieurs de Berne, voulant témoigner leur contentement à leurs sujets de Thoune, leur offrirent de choisir comme récompense, ou trois années de libération d'impôts, ou une étoile d'or dans leur armoirie.

Les braves Thounois, soignant à la postérité, préfèrent d'emblée l'étoile d'or, qui devait perpétuer leurs hauts faits. Et, en effet, les enfants d'aujourd'hui savent parfaitement ce que cela signifie, ce qui du reste leur est remis en mémoire par le « fauler Hund ! fauler Hund » retentissant dans les rues à leurs fêtes solennelles.

En septembre dernier, c'était par un beau jour de soleil ; derrière le fou de cour, marchaient fiers, le sabre au poing, les cadets vêtus de leurs coquets uniformes, les officiers ceints de la grande écharpe rouge et blanche,